



## **Faire du chemin dans la communauté**

### **Modèles opérationnels pour un accès équitable<sup>1</sup>**

Alan Finlay

---

<sup>1</sup> Ce texte est un article résumant les documents et commentaires portant sur les modèles opérationnels pour l'accès équitable aux infrastructures de TIC. Il fait partie d'une série sur l'accès équitable à l'infrastructure des TIC commandée par APC en vue d'une conférence sur l'accès équitable qui a eu lieu à Rio de Janeiro en novembre 2007. Les documents et les commentaires sont affichés à:  
[www.apc.org/en/pubs/research](http://www.apc.org/en/pubs/research)

Les communautés doivent prendre les choses en main pour décider comment les technologies de l'information et de la communication (TIC) affecteront leur vie, plutôt que d'attendre passivement que les gouvernements et les grandes entreprises le décident.

C'est l'avis du conseiller en TIC basé au Kenya, Muriuki Mureithi, dont le document de discussion *Modèles opérationnels pour un accès équitable* porte sur les moyens de rendre durables les projets de TIC pour le développement. Il faut une situation gagnante, selon M. Mureithi, dans laquelle les communautés considèrent le gouvernement comme un facilitateur et commence activement à former des partenariats avec le secteur privé pour favoriser l'entrepreneuriat local.

Le document de M. Mureithi fait partie d'une série, commandée par l'Association pour le progrès des communications (APC), sur les aspects de l'accès équitable aux infrastructures de TIC.

Mais dans quelle mesure est-ce possible? Une situation gagnante est-elle réellement possible?

Par exemple, en ce qui concerne la pénétration de l'Internet, les modèles commerciaux traditionnels ne sont pas suffisants pour combler le fossé numérique. Selon M. Mureithi, seulement 2,5 % des Africains sont connectés par rapport à 16 % en moyenne dans le monde.

Selon lui, le manque de pénétration est lié aux opérateurs et aux vendeurs (l'offre), à la communauté ou aux consommateurs (la demande) et à la gestion de l'accès aux infrastructures, comme les câbles de fibre optique. Pour M. Mureithi, l'accès équitable durable exige la gestion des relations parfois complexes entre ces trois éléments.

Même s'il existe un certain nombre de modèles opérationnels susceptibles d'être mis en œuvre pour atteindre l'accès équitable, il affirme qu'ils ont au moins trois caractéristiques en commun. Premièrement, ils innovent « en matière de structure des coûts », notamment par le choix de la technologie, l'obtention du soutien des donateurs ou des gouvernements et même des contributions de la communauté.

À cet égard, M. Mureithi envisage une sorte de système d'échange où la communauté apporte des compétences et des ressources pour s'approprier en quelque sorte le réseau de TIC. Parfois, ces contributions en nature sont aussi simples que l'offre de services de sécurité. La communauté crée des réseaux locaux en fonction des besoins locaux comme cela s'est produit dans d'autres secteurs : « C'est un cadre que les communautés rurales ont utilisé pour établir des

coopératives agricoles afin de vendre leurs produits agricoles et leurs produits artisanaux, obtenir des fournitures et même construire des routes ».

Pour M. Mureithi, la deuxième grande caractéristique est l'établissement de partenariats multisectoriels. « Tous les partenaires apportent leurs capacités et avantages à la synergie. L'avantage n'est pas nécessairement financier. »

Troisièmement, les parties prenantes locales doivent assumer la responsabilité de la pérennité du projet des TIC.

Répondant au document de Mureithi, le praticien des TIC, Seán Ó Siochrú, adopte une perspective plus prudente au sujet de l'approche commerciale au développement durable : « En adoptant la langue des affaires, on essaie de s'affranchir du développement comme subvention pour adopter l'idée d'entreprise autosuffisante. »

Il est sceptique au sujet de ce que M. Mureithi appelle l'approche fondée sur « le bas de la pyramide » – ou le modèle purement commercial. « [Ils pensent] les pauvres comme clients potentiels, comme débouchés pour vendre des produits adaptés à leurs besoins... La conviction que le marché est suffisant pour régler la question de l'accès est fondamentale. »

Pour Ó Siochrú, « greffer des objectifs comme l'autonomisation ou la réduction de la pauvreté » au modèle opérationnel traditionnel n'est pas facile. « Les gourous de cette approche sont peut-être motivés par leurs préoccupations pour les pauvres, mais leur solution est ancrée dans une réflexion commerciale conventionnelle. Par conséquent, la compréhension implicite des causes de la pauvreté est simpliste et l'impact, s'il y en a un, se fera probablement sentir parmi les plus aisés des pauvres. »

Mais, ajoute Ó Siochrú, privilégier les profits a ses avantages. La simplicité en est un : « Le modèle opérationnel traditionnel est à envier pour sa simplicité. Un résultat qui ne comporte qu'un élément homogène – le profit – facilite énormément la mobilisation de nombreuses activités dans un seul but. Il concentre l'esprit et les intérêts de tous les intéressés sur cet objectif, reléguant tout le reste au rôle de moyen pour atteindre le but et il offre un critère irréfutable d'échec ou de succès. »

Ce faisant l'écho d'une critique fréquente des initiatives de TIC pour le développement – c'est-à-dire qu'elles perdent parfois de vue ce qu'elles essaient de réaliser - Ó Siochrú insiste sur le fait que toute intervention de TIC au niveau communautaire devrait avoir une compréhension claire des causes de la pauvreté ou de l'exclusion dans un contexte donné. Le modèle de développement – qu'il soit axé sur le marché ou non – doit donc en tenir compte. Mais le problème est aussi

que les projets de TIC de type commercial sont parfois dirigés par des gens qui n'ont pas d'expérience en affaires, ce qui en soi invite à l'échec.

M. Mureithi affirme qu'il est important de bien comprendre la notion de modèle opérationnel. Ce qu'il appelle la « logique commerciale » comporte quatre éléments : l'infrastructure, ce qu'il appelle l'offre (produit ou service), le client et les finances. « Les entreprises manipulent différents aspects [de ces éléments] pour transformer des données techniques en avantages économiques » dit-il.

Il explique que pour l'accès équitable aux TIC, il faut mettre à profit les réseaux nationaux pour créer de la valeur dans une communauté cible puis développer les compétences locales pour contribuer à étendre l'infrastructure dans les régions rurales. Les technologies sans fil – y compris le cellulaire – offrent actuellement la possibilité d'appliquer des modèles opérationnels intéressants à l'expansion du réseau.

Les produits et les services lancés sous l'impulsion de l'utilisateur final ou du fournisseur comprennent « les services uniques », comme la connectivité Internet ou l'accès au téléphone, ou « des services avancés », comme l'éducation ou la santé. Comme pour la plupart des modèles opérationnels, la rentabilité est assurée par les besoins du marché : « C'est la perspective du consommateur qui doit modeler le service et les voies les mieux adaptées pour offrir le service », avance M. Mureithi.

Même s'il en coûte davantage d'apporter les TIC dans les régions rurales, pour l'opérateur, le rendement sur l'investissement sera probablement faible. À cet égard, l'innovation au niveau de la structure des coûts permet d'optimiser les flux de revenus pour les rendre abordables.

Pour financer le modèle opérationnel, il faut savoir si ce sera le consommateur qui paiera – et dans ce cas combien – ou si des agents extérieurs comme le gouvernement ou les donateurs financeront le projet de TIC communautaire. « Du côté de la demande, la capacité de payer les services est un problème important pour les consommateurs », dit M. Mureithi.

Ó Siochrú semble en faveur de l'approche fondée sur les « agents extérieurs » – même si cela n'implique pas un financement direct. Ce qu'il appelle une étape décisive implique le renforcement des capacités dans la communauté ciblée, que ce soit dans l'exploitation de petites entreprises, en tant que micro-entrepreneurs, ou l'offre de cyberservices. Un peu plus loin sur le spectre, une intervention structurelle pourrait consister à se servir de riches communautés pour subventionner les communautés pauvres rurales, ce qui se fait parfois avec les impôts fonciers.

Ó Siochrú avance que le meilleur modèle opérationnel pourrait être un mélange de tout cela et d'autres approches encore. Selon lui, à son mieux une entreprise peut être un centre de développement dans un village pauvre qui stimule toute une gamme d'activités de développement.

Certains modèles innovateurs suggérés par M. Mureithi comprennent ceux qui ont été mis en œuvre par Arid Lands Information Network-East Africa (ALIN), une organisation non gouvernementale qui a créé une filiale commerciale, Baobab Communications (BaoCom). « BaoCom cherche à répondre aux besoins en TIC des organisations en développement en fournissant des produits et des services abordables. À la fin de chaque année, les profits produits par BaoCom sont transférés à ALIN pour soutenir sa mission sociale ». Au Népal, le Nepal Wireless Networking Project a réussi à connecter 14 villages, en raison notamment des remises sur les tarifs et les frais de licence négociés avec les fournisseurs locaux et le gouvernement. Les coûts en immobilisations ont également été assumés grâce à des dons.

En fin de compte, l'approche de M. Mureithi est prospective et est source d'inspiration pour les décideurs : « La radio communautaire a maintenant sa place dans les régimes réglementaires sur les TIC et il convient d'établir des dispositions réglementaires semblables pour les réseaux communautaires ».

Il ajoute que « Les cadres stratégiques devraient créer des liens avec des aspects autres que la télécommunication comme l'approvisionnement en électricité, en eau, la sécurité et les routes. Les opérateurs de cellulaire... pourraient construire des extensions au réseau électrique pour desservir de nouvelles stations de base. »

Ó Siochrú est d'accord : « La conception d'un modèle opérationnel pour le changement social ne se limite pas simplement à bricoler ou réorienter un modèle opérationnel conventionnel. Un programme différent est en jeu, voire un ensemble de principes distinct, qui est rarement explicité. » Selon lui, les modèles opérationnels pour l'accès équitable doivent pouvoir répondre à des questions concrètes du genre : Est-ce simplement l'accès aux infrastructures de TIC qui manque? Si les services de TIC étaient disponibles et abordables, leur utilisation apporterait-elle quelques avantages? Quelles sont les ressources de la région, ainsi que les obstacles et les facteurs favorables au service des TIC? « Les réponses à ces questions définiraient le type de régulation, d'investissement ou d'autres soutiens et subventions éventuellement nécessaires. »